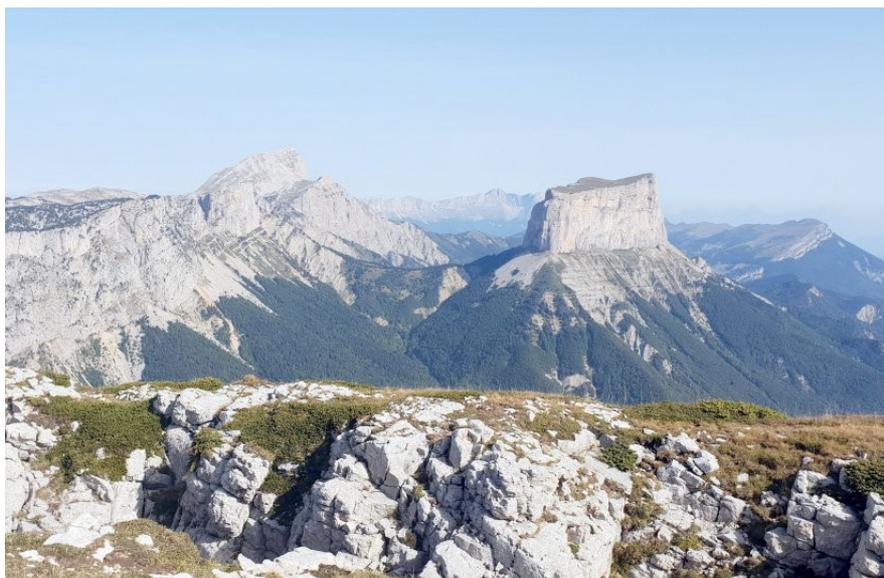


Diois - Un Valentinois mordu par un patou

Dans [Un petit coin de Drôme](#) 11h25 - 17/09/2019 Par Peuple Libre



Le sommet de la "Tête Chevalière", que le randonneur a quand même pu atteindre en tirant la jambe.
Mais il a dû abrégé sa marche pour redescendre sur Valence.

Dimanche 15 septembre, Jean-Luc, 49 ans, a été attaqué par un chien de troupeau. Ce randonneur se questionne sur la sécurité des marcheurs en montagne.

"Maintenant, je commence à avoir peur des chiens". Depuis dix ans qu'il marche en montagne, Jean-Luc, 49 ans, n'avait jamais été mordu, que ce soit par des patous ou des bergers d'Anatolie. "J'en ai croisé dans le Haut Diois, le Vercors ou dans d'autres régions. Et je n'ai jamais eu de problème. J'ai l'habitude de respecter les consignes de sécurité, dès que je vois un panneau ou que j'approche d'un troupeau". Dimanche matin 15 septembre, ce quadragénaire valentinois décide d'accomplir l'ascension de la Tête Chevalière et du Jocou, une randonnée qu'il a déjà faite, à la limite de la Drôme et de l'Isère sur la commune de Treschenu-Creyers. Dans la montée du premier sommet, au niveau du vallon du Combeau, il croise un très gros troupeau qu'il commence à contourner. S'approche alors un patou. "Ne bougez pas" ! lui crie à ce moment là le berger qui se trouvait à bonne distance. L'animal vient renifler Jean-Luc quelques instants, sans paraître très agressif. Puis le berger crie à l'adresse du marcheur : "c'est bon !" Le marcheur repart alors très tranquillement pour s'éloigner du troupeau, tournant le dos au patou. "C'est à ce moment-là que le chien m'a violemment mordu le mollet", raconte-t-il. "Les moutons étaient pourtant derrière moi. La douleur était très importante, j'ai d'ailleurs eu beaucoup de mal à terminer la randonnée, heureusement que j'avais des bâtons pour m'aider, sinon j'aurais été contraint d'appeler les secours".

"Le berger n'est pas venu me trouver après la morsure"

C'est surtout à froid, le soir, que cet informaticien de métier s'est rendu compte de ses difficultés à se déplacer. Il a dû consulter le médecin qui a diagnostiqué une blessure superficielle, mais lui a conseillé d'arrêter la randonnée pour plusieurs semaines. "Ce qui me met en colère, c'est que le berger, qui a vu ce qui s'est passé, n'est pas venu me trouver pour savoir comment j'allais", s'alarme Jean-Luc. "Moi, je ne pouvais pas le rejoindre car il aurait fallu que je m'expose au chien. Et si j'avais crié, le patou serait sans doute revenu". Mardi matin, le quadragénaire n'excluait pas de porter plainte en gendarmerie. "C'est surtout pour qu'une enquête soit menée au sujet du chien, il pourrait très bien m'avoir transmis aussi une maladie", déplore Jean-Luc.

"La cohabitation de tous en pleine nature"

Alors même que la saison des randonnées s'achève, cet incident relance involontairement la polémique de la sécurité des marcheurs en montagne. "J'ai pour ma part l'impression de croiser plus de chiens que cinq ans auparavant, mais surtout je m'étonne du comportement de cet animal", conclut Jean-Luc. "Je pense qu'une réflexion de fond serait utile pour permettre la cohabitation de tous dans ces espaces naturels".

